

Tu souhaites faire des études supérieures en France ? Pour commencer tes démarches , inscris-toi sur le site de l'[Espace CampusFrance](#) !

Tu dois pour commencer créer une page personnelle sur le site de l'Espace CampusFrance. Cette étape ne t'engage pas, elle est gratuite. C'est la première étape de ton projet d'études en France. Il te suffit d'avoir une adresse e-mail et de répondre à quelques questions.

Tu auras ainsi :

- ▶ un identifiant CampusFrance : cet identifiant te sera demandé si tu souhaites déposer une demande de visa d'études
- ▶ un espace perso : sur cet espace auquel tu accéderas par ton adresse mail et ton mot de passe , tu auras toutes les informations te concernant.

Si tu as fait une demande d'études en France, tu pourras suivre l'état de ton dossier, savoir s'il est complet ou pas, s'il te faut procéder à la demande de visa, etc.

Ton espace personnel est aussi une messagerie et une boîte de dialogue. Tu pourras ainsi te renseigner, nous demander conseils ou explications sur le parcours d'études qui t'intéresse. Un agent CampusFrance te répondra dans les plus brefs délais.

Attention ! Certaines procédures sont obligatoires. Renseigne toi [ici](#).

Source : [CampusFrance](#)